

Le Programme de coopération industrielle (PCI) de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) prévoit le partage des coûts occasionnés par la réalisation d'études de faisabilité et par l'élaboration et la mise en oeuvre de projets pour les entreprises envisageant investir dans des économies naissantes dans le cadre de co-entreprises ou d'entreprises à participation majoritaire.

La Section commerciale de l'ambassade du Canada à Alger examine chaque jour les appels d'offres et les débouchés et signale les possibilités particulièrement intéressantes au Centre des occasions d'affaires internationales (COAI) du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. L'ambassade transmet des avis directement aux entreprises canadiennes ayant exprimé leur intérêt.

À la Direction du Maghreb du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, il y a un délégué commercial responsable des relations commerciales avec l'Algérie. Un conseiller chargé des affaires commerciales, un délégué commercial et deux agents de commerce locaux veillent à promouvoir les intérêts commerciaux du Canada en Algérie. L'Algérie a une ambassade à Ottawa et un consulat à Montréal.

Aussi je vous recommande fortement de communiquer avec le Conseil de commerce canado-arabe (CCCA), qui exerce ses activités dans le cadre du réseau national des Manufacturiers et Exportateurs du Canada, principal réseau d'entreprises du Canada. Au cours des années, le CCCA a établi des relations cordiales et mutuellement profitables avec d'importants décideurs en Algérie.

Sur ce, j'espère que cette première approche vous incitera à explorer plus en détail les possibilités qu'offre l'Algérie.

Je vous remercie de votre attention.